



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 8436

Texte de la question

M. Jean Glavany demande à M. le ministre de l'éducation nationale s'il a visionné l'émission « Une vie de prof » diffusée sur une chaîne de télévision privée le samedi 6 novembre. S'il ne l'a pas visionnée, il lui conseille vivement de le faire pour mieux découvrir le dévouement des enseignants de collège dans des conditions pourtant très difficiles. Dans l'affirmative, il lui demande quelles leçons il tire de cette vision et, en particulier, s'il est prêt à abandonner sa formule « collège unique - collège inique » et à reconnaître les mérites de dizaines de milliers d'enseignants qui, dans des conditions parfois extrêmement difficiles, se battent pour que leurs collèges ne soient pas uniformes et pour que les élèves en difficulté bénéficient d'une assistance particulière et d'une pédagogie adaptée. Il lui demande donc si le grand débat qui s'ouvre sur le collège pourra s'engager sur des bases plus respectueuses de la fonction enseignante.

Texte de la réponse

Le documentaire télévisé d'Hervé Chabalier, « Une vie de prof », diffusé le 6 novembre 1993, s'appuie sur une enquête scrupuleuse de plusieurs mois dans un collège de la banlieue parisienne, situé en zone d'éducation prioritaire. À travers cette chronique de la vie quotidienne d'un établissement difficile sont mis en lumière et analysés les problèmes - et les réussites - d'une équipe enseignante remarquable. La mobilisation de tous, le rôle du projet d'action éducative, la mise à l'honneur de valeurs telles que respect d'autrui et sens de l'effort sont autant de pistes pour une réflexion sur le métier d'enseignant et sur les missions du collège à l'égard des élèves en difficulté. Ces éléments d'analyse se retrouvent dans le livre blanc des collèges, récemment établi par la commission présidée par M. Bouchez, inspecteur général de l'éducation nationale, dans le cadre de la réflexion sur le fonctionnement du collège, amorcée cet automne et qui doit se poursuivre jusqu'en mai 1994, au sein des groupes de travail mis en place pour engager le débat national sur l'école. Ces groupes sont chargés de formuler des propositions qui permettront de définir les mesures à prendre et celles à expérimenter préalablement avant d'envisager leur généralisation progressive.

Données clés

Auteur : [M. Glavany Jean](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8436

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 1993, page 4208

Réponse publiée le : 28 mars 1994, page 1538